



HAL
open science

L'effet des politiques sociales sur l'emploi des nouveaux immigrants à Montréal : une analyse longitudinale et conjoncturelle

Nong Zhu, Cécile Batisse

► To cite this version:

Nong Zhu, Cécile Batisse. L'effet des politiques sociales sur l'emploi des nouveaux immigrants à Montréal : une analyse longitudinale et conjoncturelle. 2011. halshs-00554261

HAL Id: halshs-00554261

<https://shs.hal.science/halshs-00554261>

Preprint submitted on 10 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Document de travail de la série

Etudes et Documents

E 2009.25

**L'effet des politiques sociales sur l'emploi des
nouveaux immigrants à Montréal :
une analyse longitudinale et conjoncturelle**

Nong Zhu (INRS-UCS, Université du Québec)
Cécile Batisse (CERDI-IDREC, Université d'Auvergne)

novembre 2009

19 p.

Résumé : La question de l'insertion sur le marché du travail des immigrants est aujourd'hui devenue essentielle. Les dispositifs mis en place au Canada cherchent à favoriser la réarticulation entre immigration, marché du travail, protection sociale, formation et cohésion sociale. Cet article étudie l'insertion des immigrés sur le marché du travail québécois à quatre points de leur parcours : après 1, 2, 3 et 10 ans de séjour. Outre les caractéristiques individuelles, nous portons une attention particulière à l'impact de l'environnement macroéconomique et des politiques sociales de redistribution sur la probabilité de sortie d'un épisode de non-emploi de ces immigrants. Nos résultats montrent que les immigrés forment un groupe hétérogène du point de vue de leurs caractéristiques individuelles et de leur employabilité. Certains restent marginalisés sur le marché du travail. C'est le cas notamment des femmes, des migrants âgés et dans un premier temps des moins qualifiés. L'assurance chômage et les prestations sociales jouent négativement sur la sortie de l'épisode de non-emploi. Le taux de chômage local exerce un effet significativement négatif sur la probabilité d'avoir un emploi et touche essentiellement l'emploi des immigrants peu qualifiés.

Mots clés : Immigrants, Emploi, Politiques sociales, Canada

Classification du JEL : C41, E24, F22, J65

1. Introduction

Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, le Canada connaît l'un des afflux d'immigrants les plus élevés proportionnellement à sa population. Plus de la moitié des nouveaux immigrants au Canada proviennent d'une dizaine de pays, pour la plupart asiatiques. Une forte proportion de nouveaux immigrants résident dans de grands centres urbains (Montréal, Toronto et Vancouver) où ils constituent 10 % de la population. Au cours des années 1990, le Québec, dont la population s'élève à sept millions d'habitants, a accueilli en moyenne trente mille immigrants légaux chaque année. Se pose alors, comme dans la plupart des pays développés, le problème de leur insertion économique.

La réalité du marché du travail pour les immigrants venus s'installer au Canada au début des années 90 s'est détériorée si on la compare à celle des cohortes d'immigrants reçus antérieurement ou natifs. Ils, et particulièrement les « minorités visibles », connaissent un taux de chômage élevé qui ne reflète pas leur niveau de compétence et de qualification. D'autres analyses ont mis en évidence, un allongement de la période dite de rattrapage entre l'arrivée sur le territoire et le rapprochement avec le taux moyen d'emploi (Jackson et Smith, 2002). Les raisons en sont complexes et sont à mettre en relation avec la récession économique de la première moitié des années 1990, l'évolution des caractéristiques des réfugiés, la difficulté à obtenir la reconnaissance des titres de compétence et de formation étrangers, et enfin la discrimination. Puisque les taux de chômage étaient très élevés au début des années 90, il n'est guère surprenant que les nouveaux arrivants aient éprouvé des difficultés à trouver des emplois stables. Les jeunes Canadiens ayant intégré le marché du travail à cette époque ont connu le même genre de difficultés. Par ailleurs, l'affaiblissement du secteur intensif en travail a accru la difficulté pour les nouveaux arrivants de trouver un emploi sur un marché du travail segmenté et discriminatoire. Cela n'est pas sans effet sur l'efficacité économique et l'équité sociale.

Afin d'améliorer le bien-être social, le gouvernement canadien a pris un certain nombre de mesures cherchant à faciliter l'intégration des immigrants et à améliorer leur situation. Parmi ces interventions, on peut citer l'élargissement à la population immigrée de l'assurance chômage, des aides sociales, des allocations familiales, etc.

Dans cet article, nous nous intéressons à l'intégration sur le marché du travail de migrants qui se sont établis au Canada à la fin des années 80. Ceux-ci ont été confrontés à de véritables défis sur le marché du travail qui s'expliquent en partie par l'instabilité économique, mais également par certains facteurs microéconomiques. La plupart des études portant sur les immigrants ont souligné les différences de revenu entre immigrants et citoyens de souche. Elles ne considèrent par ailleurs en général que les caractéristiques individuelles des immigrants et négligent l'effet de facteurs macro-économiques. Enfin, une grande partie des études repose sur des analyses statiques qui ne permettent pas de mettre à jour l'impact de facteurs structurels évoluant au fil du temps.

Ainsi, si beaucoup d'études ont été menées sur les immigrés, peu se sont intéressées à l'impact des politiques sociales mises en place sur l'insertion des immigrants sur le marché du travail local. Favorisent-elles l'intégration des immigrants sur le marché ou les maintiennent-elles dans une situation de non emploi ? Nous portons une attention particulière à cette question dans ce travail. Nous nous centrons notamment sur l'impact des politiques sociales de redistribution et d'intégration linguistique, telles que l'assurance chômage, les diverses aides sociales, les allocations familiales, les cours COFI (Centres d'orientation et de formation des immigrants) et les autres transferts gouvernementaux, sur la sortie du chômage des nouveaux immigrants.

Nous exploitons une base de données issue de l'enquête longitudinale sur l'Etablissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI) menée auprès de nouveaux arrivants dans la province de

Québec. Cette enquête composée d'un échantillon représentatif de nouveaux immigrants, offre des renseignements précieux sur de nombreux aspects du processus d'intégration et d'adaptation des nouveaux arrivants, notamment l'emploi, la langue et les réseaux sociaux au cours de leurs dix premières années au Canada.

Dans cet article, nous pallions pour une part, à travers un modèle de durée, les limites des études existantes afin d'étendre et d'élargir l'analyse. Nous mettons l'accent sur l'effet des politiques sociales et de l'environnement économique sur la probabilité de trouver un emploi pour les nouveaux immigrants. Nous menons ainsi une analyse dynamique combinant données d'enquêtes longitudinales et statistiques macro-économiques.

Cet article s'organise de la façon suivante. Nous revenons d'abord brièvement sur la littérature concernant les politiques sociales et l'emploi des immigrants dans la section 2. Puis, les sections 3 et 4 présentent respectivement les données utilisées et les méthodes d'analyse, la section 5 commente les résultats et la section 6 expose les conclusions.

2- Politiques sociales et emploi

D'une manière générale, dans les pays occidentaux, les phénomènes migratoires ont connu un changement de statut radical. L'immigration renvoie à des politiques situées au croisement des relations internationales et de l'activité économique. Chez certains spécialistes et responsables politiques, l'immigration est perçue comme utile, sinon nécessaire, pour pallier les pénuries de main-d'œuvre présentes et futures (Monso, 2008). L'apport de l'immigration s'observe également en termes de dynamisme démographique, de croissance économique ou encore de diversité culturelle. Aujourd'hui, les questions migratoires et le champ des politiques sociales se sont rejoins. Deux interrogations majeures suscitées par l'immigration dans les pays développés seraient « l'emploi et le chômage », ainsi que les relations entre immigration et finances publiques (Monso, 2008). En France, d'après l'enquête *Emploi* de l'INSEE, le taux de chômage des immigrés est deux fois plus élevé que celui des non-immigrés en 2007. Même à catégorie socio-professionnelle équivalente, les actifs immigrés demeurent plus souvent sans emploi (Perrin-Haynes, 2008). Les migrants, se situant souvent dans les pays développés parmi les catégories les moins aisées, sont particulièrement susceptibles d'avoir recours à la protection sociale. Ainsi, une augmentation de la part des migrants dans la population conjuguée à un certain degré de xénophobie peuvent engendrer une politique sociale moins généreuse, comme Roemer et Van der Staeten (2006) l'ont mis en évidence dans le cas du Danemark. D'autre part, la théorie des « welfare magnets » formalisée par Borjas (1999) montre qu'une politique sociale plus généreuse peut avoir pour effet d'attirer les migrants les plus susceptibles d'en bénéficier. Cependant, la très grande majorité des immigrés migrent pour améliorer leur sort sur le plan professionnel. Le taux de chômage des immigrés dans les pays développés est plus élevé que celui des natifs, mais cette situation reflète probablement les obstacles qu'ils rencontrent à la recherche d'un emploi (*The Economist*, 2004). Il reste ainsi délicat d'établir une causalité entre immigration, protection sociale et générosité des systèmes sociaux. Si corrélation il y a, elle peut tout aussi bien s'expliquer par une précarisation de la population immigrée, qui aurait conduit à mettre en œuvre une politique de redistribution plus généreuse (Lofstrom et Bean, 2001).

Selon la Constitution canadienne, l'immigration est un domaine à compétence partagée. Il existe donc des ententes bilatérales avec presque toutes les provinces et tous les territoires, la plus élaborée étant l'Accord Canada-Québec qui confère au Québec l'entière responsabilité de la sélection des immigrants (bien que les catégories de réfugiés et des réunions familiales soient du ressort du gouvernement fédéral) qui veulent s'installer sur son territoire. Réciproquement, la province a également la responsabilité d'organiser ses propres services d'accueil et d'intégration linguistiques, culturels et économiques, pour les résidents

permanents qui y sont établis. Par ailleurs, la politique du multiculturalisme du gouvernement fédéral a renforcé la capacité des immigrants à revendiquer une certaine égalité de traitement avec les natifs et a accentué leur mobilisation afin d'exercer leurs droits (Berthet et Poirier, 2000).

Cependant, comparativement aux natifs, les immigrants sont surreprésentés dans la classe des pauvres. En 1995, 35% des immigrants arrivés dans les villes canadiennes après 1986 vivaient dans la pauvreté (Kleinman, 2003).

Dans les nombreux travaux s'intéressant à la question des inégalités que subissent les immigrants dans l'accès au marché du travail et dans le statut de l'emploi, l'origine nationale apparaît être un facteur discriminant. L'immigration au Québec à la fin des années 80 n'est plus alimentée par les « bassins traditionnels », elle provient plus fortement de pays en développement et en transition (Chine, Afrique, Caraïbes, Europe de l'Est, Haïti, Vietnam, etc). Cette augmentation rapide du nombre d'immigrants en provenance des pays du Sud a transformé la composition ethnique et sociale de la population immigrante. Comparativement à l'immigration anglaise et d'Europe occidentale, ces nouveaux groupes d'immigrants connaissent sans doute plus de difficultés à s'insérer et à se maintenir sur le marché du travail (DeSilva, 1992 ; Bloom *et al.*, 1994 ; Piché et Bélanger, 1995). Par ailleurs, la hausse du niveau de scolarité des natifs et la sélection économique plus sévère des nouveaux arrivants ont pour leur part conduit à une concurrence plus importante sur le marché du travail, alors que l'affaiblissement du secteur intensif en travail sous l'impact de la restructuration sectorielle générée par la mondialisation économique réduisait la demande de main-d'œuvre non qualifiée et qu'en sus les fluctuations économiques faisaient monter le taux de chômage. Ces facteurs auxquels s'ajoutent des obstacles particuliers non subis par les travailleurs natifs, ont accru la difficulté des immigrants, notamment de ceux arrivés depuis les années 1980, à trouver un emploi.

Les résidents permanents étrangers, ainsi que les immigrants légaux, bénéficient du même système d'aides sociales que les canadiens. De nombreuses études se sont intéressées à l'utilisation par ces migrants du système de protection sociale. Selon Marr et Siklos (1999 ; 2001), la proportion d'immigrants ayant demandé à bénéficier de l'assurance-chômage augmente rapidement au cours des deux ou trois années qui suivent l'arrivée au Canada, pour décliner ensuite. Les immigrants admis en qualité de travailleurs spécialisés ont des taux de demande d'indemnisation relativement faibles en comparaison de ceux qui relèvent de la catégorie « famille » ou des parents assistés qui présentent des taux plus élevés. Dans deux autres articles, ces auteurs ont analysé les déterminants du recours à l'assurance chômage chez les immigrants. Selon leurs résultats, les immigrants moins éduqués et ceux dont l'habileté linguistique est relativement faible ont une probabilité plus importante de demander l'assurance-chômage, et la province de résidence influe également sur cette probabilité (Siklos et Marr, 1998a ; 1998b). S'il ressort de ces travaux que les immigrants des années 1990 ont davantage recours aux transferts sociaux que les immigrants des années précédentes, cela demeure dans des proportions relativement équivalentes aux natifs¹.

La question de l'intégration des ces migrants est donc devenue cruciale au Québec, et plus spécifiquement dans la région métropolitaine de Montréal qui a attiré en 1989, 89% des immigrants admis dans la province. Dans cet article, nous essayons de répondre les questions suivantes : comment ces immigrants s'insèrent-ils sur le marché du travail québécois ?

¹ D'autres études visent à analyser les conséquences socio-économiques du système d'assurance-chômage, mais sans s'intéresser spécifiquement à la population immigrée. Phipps (1991) a étudié l'équité et l'efficacité de la réforme de l'assurance-chômage au Canada. Friesen (2002) a examiné les effets de cette réforme sur le nombre hebdomadaire d'heures de travail au Canada. Countryman (1999) a montré que l'assurance-chômage a réduit l'inégalité de revenu à l'intérieur de chaque province ; Christofides et McKenna (1996a; 1996b) ont analysé l'impact de l'assurance-chômage sur la durée de l'emploi.

Quelles sont les durées successives des épisodes d'emploi et de non emploi ? Est-ce que l'élargissement des politiques sociales à la population immigrante a facilité ou non leur insertion sur le marché du travail ?

3. Données

Les données utilisées sont de nature longitudinale et proviennent de l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (ÉNI).² Cette enquête porte sur des immigrants âgés de 18 ans et plus, arrivés au Québec entre le milieu du mois de juin et le mois de novembre 1989 et qui résidaient dans la grande région de Montréal au moment de la première entrevue, c'est-à-dire un an plus tard. Quatre phases d'observation ont été réalisées : après un, deux, trois et dix ans de séjour.

Les entrevues de la première phase ont eu lieu au cours de l'été 1990 (soit après une durée médiane de séjour de 43 semaines). Les entrevues des deux phases suivantes ont respectivement eu lieu au cours des étés 1991, 1992 et celles de la quatrième phase du 24 novembre 1999 au 31 janvier 2000.

Cette enquête a enregistré pour chaque répondant d'une part la situation au moment de chaque entrevue, et d'autre part les divers événements d'établissement, à savoir le logement, le ménage, l'emploi, les études, etc. Une des particularités de l'ÉNI est l'utilisation d'un "calendrier d'établissement" permettant à l'enquêté de dater et de se remémorer correctement les dates (à la semaine près) de tous les épisodes qu'il a vécus ainsi que son (sa) conjoint(e), dans les domaines de l'emploi, du non-emploi, de l'éducation et de la résidence.

Notre objectif est d'étudier l'effet des politiques sociales sur la sortie du chômage, tout en tenant compte de la conjoncture économique. Comme la question concernant les revenus reçus durant les épisodes de non-emploi n'a été posée que dans les trois premières phases d'observation, nous sommes contraints de limiter notre analyse économétrique à ces trois phases, à savoir les trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada.

Les immigrants suivis dans cette étude sont tous arrivés en 1989. De fait, ces immigrants sont tous arrivés dans la même conjoncture économique et sociale. Ils se sont tous établis dans la grande région de Montréal et sont donc tous en concurrence sur le même marché global du travail. Au milieu des années 1990, on a observé une forte croissance de l'immigration au Québec. Les flux d'entrées des immigrants légaux au Québec étaient d'environ 30 000 par an pour 7 millions d'habitants (Piché *et al.*, 2002 ; De Silva, 1997). Cependant, cette forte poussée de l'immigration s'accompagne d'un contexte économique peu favorable. Les années 1990-1991 et 1992-1993 sont des années où le chômage s'accroît à Montréal. Les nouveaux arrivants de cette période ont donc à faire face à un marché du travail en difficulté.

La figure 1 présente l'évolution du taux d'emploi des immigrants en fonction de leur pays d'origine au cours de leur trois premières années de séjour au Canada. Plusieurs études portant sur les États-Unis ou le Canada indiquent que l'origine nationale constitue un des facteurs déterminants de l'insertion économique (Piché *et al.*, 2002 ; Borjas, 1994)³. L'origine nationale synthétiserait en effet plusieurs dimensions, à défaut d'informations précises sur le pays d'origine, dont la plus importante est le niveau de développement économique et social (Borjas, 1994). Les immigrants de l'enquête arrivés en 1989 proviennent de 54 pays différents, indiquant la diversité du flux migratoire à destination du

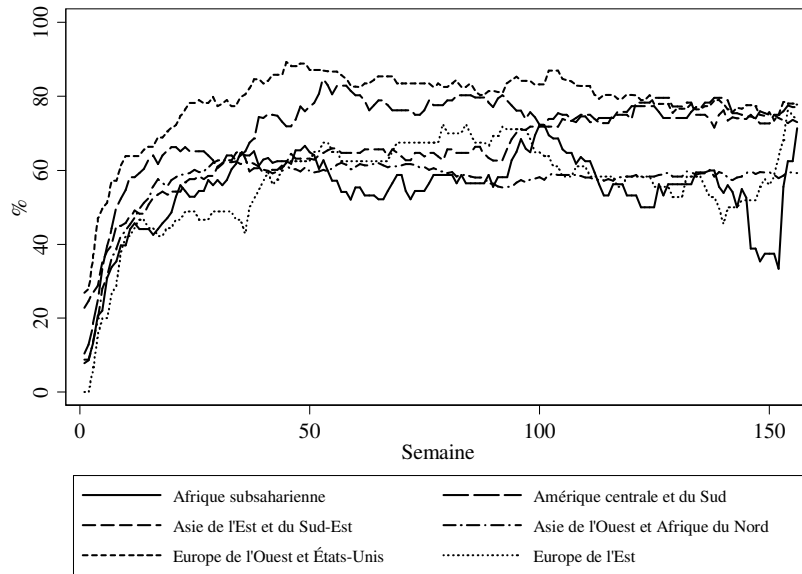
² Il s'agit d'une enquête à passages répétés, réalisée sous la direction de Jean Renaud, professeur à l'Université de Montréal.

³ En Europe, ce genre de travaux est plus rare. Il existe cependant certaines études récentes, notamment en France, indiquant que le pays d'origine serait également un critère discriminant (Bouvard *et al.*, 2009a ; Domingues Dos Santos, 2005).

Québec. Nous les avons classés en six catégories. D'une façon générale, nous pouvons constater que le taux d'emploi augmente rapidement au cours de la première année, et deux tiers des immigrants ont détenu un emploi lors de la 52^e semaine. Le taux d'emploi fluctue ensuite autour de 65% pour l'échantillon total. Les immigrants en provenance de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud constituent le sous-groupe le plus important. Ce groupe se caractérise par un taux d'emploi relativement faible ; en revanche, les immigrants en provenance de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis semblent bénéficier d'une situation favorable sur le marché du travail.

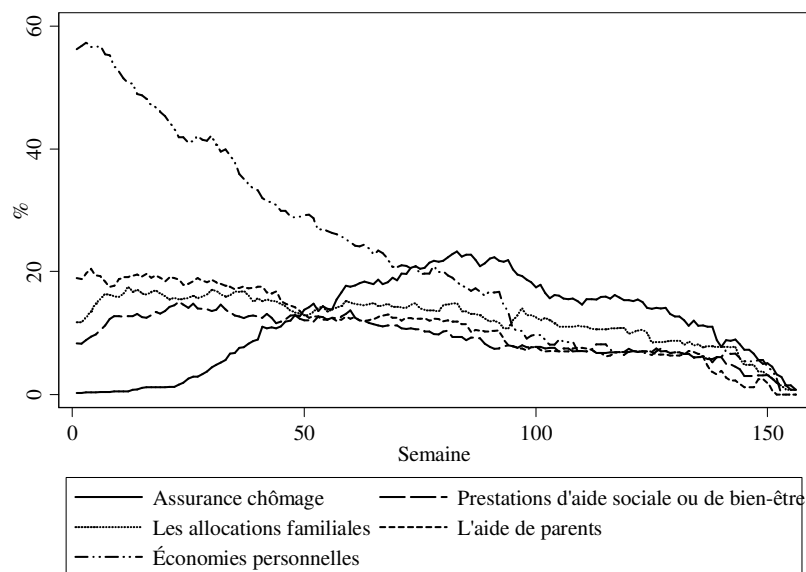
L'épargne des immigrants représente leur principale source de revenu à l'arrivée (figure 2). Cependant, son importance diminue progressivement au fur et à mesure de l'insertion des immigrants sur le marché du travail. L'assurance chômage croît d'abord pendant les deux premières années (1989-1991), et diminue ensuite progressivement. Ce résultat est conforme à celui de Marr et Siklos (2001) : les taux de demande d'indemnisation augmentent rapidement au cours des deux ou trois années qui suivent l'arrivée au Canada, pour décliner ensuite. La situation économique générale à l'arrivée de ces immigrants peut expliquer la variation de la proportion des immigrants qui ont touché l'assurance chômage pendant l'épisode de non-emploi. Dans la mesure où les taux de chômage étaient très élevés au début des années 90, il n'est guère surprenant que les nouveaux arrivants aient éprouvé des difficultés à trouver des emplois stables. Les jeunes Canadiens ayant intégré le marché du travail à cette époque ont connu le même genre de difficultés.

Figure 1 - Evolution du taux d'emploi des immigrants
(Les trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada)



Source : Enquête ENI, calculs des auteurs.

Figure 2 - Proportion des immigrants ayant reçu des revenus pendant l'épisode de non-emploi
(Les trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada)



Source : Enquête ENI, calculs des auteurs.

4- Modèles économétriques

Dans la présente étude, nous nous concentrons sur les épisodes d'emploi et de non-emploi des immigrants. Nous transformons d'abord les données de l'ÉNI en des suites d'événements, la sortie du non-emploi étant notre variable expliquée. Cet indicateur intègre donc une dimension temporelle. Nous combinons ensuite cette base de données biographiques avec la variation du taux de chômage à Montréal publiée par *Statistiques*

Canada. Enfin, nous appliquons les modèles de durée à ces données longitudinales pour étudier le processus de recherche d'emploi et la durée du chômage des immigrants.

Le terme de durée est employé de manière générale pour désigner le temps qui s'écoule dans un état. Cette durée s'interrompt lors de la réalisation d'un événement qui peut être interprété comme une transition d'un état initial vers un autre état. Dans notre analyse, la « durée » est celle où l'immigrant demeure à l'épisode de non-emploi. Une telle durée sera interrompue par l'obtention d'un emploi.

Il s'agit de la probabilité conditionnelle que se produise un événement. Prenons l'entrée d'un emploi comme un événement, la probabilité conditionnelle est analysée avec la fonction de hasard, définie par :

$$h(t) = \lim_{dt \rightarrow 0} \frac{\text{prob}(t \leq T \leq t + dt | T \geq t)}{dt} = \lim_{dt \rightarrow 0} \frac{F(t + dt) - F(t)}{dtS(t)} = \frac{f(t)}{S(t)}$$

où T est une variable aléatoire indiquant la date de l'entrée d'un emploi ; t est la réalisation de T ; $f(t)$ est la densité de probabilité de T ; $F(t)$ et $S(t)$ sont respectivement la probabilité de détenir un emploi avant la période t et celle de rester à l'épisode de non-emploi jusqu'à la période t . En d'autres termes, $h(t)$ est le taux instantané de trouver un emploi à la période t , étant donné que l'immigrant est demeuré à un épisode de non-emploi jusqu'à cette période.

Nous utilisons ici deux méthodes complémentaires : l'analyse non-paramétrique et l'analyse semi-paramétrique.

Pour étudier les trajectoires vécues par ces immigrants au cours des différentes années d'observation, nous analysons les durées associées aux événements de non-emploi.

Nous estimons tout d'abord la fonction de hasard cumulé (l'estimateur Nelson-Aalen). Dans cette analyse non-paramétrique, la fonction de hasard $h(t)$ ne concerne que le temps t . En réalité, cette méthode est sensible aux problèmes d'hétérogénéité : la loi estimée est biaisée dès que la population n'est pas homogène du point de vue de la durée étudiée. Pour étudier des sous-populations plus homogènes, nous utilisons la méthode non-paramétrique en stratifiant par certaines variables telles que la région d'origine, la catégorie d'immigration, et comparons les résultats graphiquement.

Dans la seconde méthode adoptée, la fonction de hasard est divisée en deux parties : celle qui dépend seulement de la durée de non-emploi et celle qui n'est fonction que de certaines variables indépendantes de cette dernière. La fonction de hasard associée à l'individu i connaissant la durée t_i dans ce modèle s'écrit :

$$h(t_i) = h_0(t_i)e^{\beta X_i}$$

La méthode d'estimation est basée sur l'écriture de la vraisemblance partielle de Cox (Lancaster, 1990). $X_i = (x_{1,i} \dots x_{k,i} \dots x_{p,i})$ est le vecteur des observations, pour l'individu i , des p variables explicatives. Un coefficient β_k positif signifie que la variable x_k qu'il affecte joue dans le sens d'une réduction de la durée étudiée. $h_0(t)$ est le hasard de base (*baseline hazard*). Ce modèle présente un avantage majeur : il permet, en effet, d'estimer le taux de sortie du non-emploi de façon très flexible, et les caractéristiques individuelles, mais aussi les variables temporelles de conjoncture, peuvent y être incorporées assez simplement.

Dans l'estimation des modèles de durée, nous pouvons définir l'évènement de deux façons : une seule échéance (*single failure*) et de multiples échéances (*multiple failures*). Dans le premier cas, une fois que l'individu connaît l'évènement spécial, c'est-à-dire l'entrée d'un emploi, il sort des observations à risque et est censuré et retiré de l'échantillon. Dans le deuxième cas, l'individu peut connaître plusieurs fois l'évènement spécial et fait toujours partie des observations à risque. Dans les analyses suivantes, nous avons opté pour la seconde option méthodologique.

Nous introduisons quatre grands types de variables explicatives : les variables liées aux caractéristiques socio-démographiques des immigrants, celles liées au contexte d'origine, celles liées au contexte québécois et celles liées à la politique sociale.

Les variables liées aux caractéristiques individuelles que nous avons retenues sont : le *sexe* et *l'âge à l'arrivée*.

Compte-tenu du fait que la politique d'immigration québécoise est de plus en plus axée sur les qualifications socio-professionnelles, le *niveau de scolarité à l'arrivée* mesurée en nombre d'années d'études et *l'existence d'une expérience de travail antérieure à la migration*, doivent avoir une influence sur l'intégration des immigrants sur le marché du travail.

De même, la *connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée* sont des facteurs facilitant l'intégration.

Nous contrôlons également *l'origine nationale*, ici le continent de naissance, et la *catégorie d'immigration*. Les règles d'admission des immigrants et des réfugiés se divisent en trois grandes catégories, qui correspondent aux trois objectifs principaux du programme d'immigration canadien : réunir les familles, favoriser le développement économique et assurer la protection des réfugiés. Leurs dénominations habituelles sont.⁴ : la catégorie « famille »⁵, « réfugiés »⁶ et « indépendants »⁷. Ces catégories permettent de saisir en particulier des préparations et l'utilisation de réseaux différents à la migration, ainsi que des programmes différents de soutien à l'établissement.

D'autres facteurs, indépendants de la volonté des immigrants, peuvent être déterminants dans l'accès à l'emploi. Nous introduisons ainsi une variable de l'état du marché du travail, à savoir *l'évolution du taux de chômage à Montréal* pendant la période étudiée (1989-1999), ainsi que son interaction avec le niveau de scolarité à l'arrivée du répondant.

Enfin, nous cherchons à mettre en évidence les liens entre, d'une part accès à l'emploi et politiques sociales liées au système de redistribution, et d'autre part accès à l'emploi et réseaux familiaux. Le champ de la redistribution, défini de manière « étroite », renvoie aux prestations monétaires qui répondent explicitement à l'objectif de redistribuer les revenus, des plus aisés vers les moins aisés (minima sociaux) ou des ménages sans enfant vers les ménages avec enfant (prestations familiales)⁸. La question de l'accès à l'emploi des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale est aujourd'hui devenue essentielle. Les dispositifs mis en place dans les différents pays (flexicurité au Danemark et *workfare* au Royaume-Uni par exemple) cherchent à favoriser la réarticulation entre le marché du travail,

⁴ Précisons que le conjoint et les personnes à charge sont toujours inclus dans la même catégorie que l'immigrant enquêté.

⁵ La catégorie « famille » inclut les parents proches, comme le conjoint ou les enfants à charge qui ne figuraient pas sur le visa précédent ou qui viennent de rejoindre un citoyen canadien, les parents et les grands-parents. Pour plus de détails, se référer à l'ouvrage de Renaud *et al.* (2001).

⁶ La catégorie « réfugiés » comprend les réfugiés au sens de la convention de Genève sur le statut des réfugiés.

⁷ La catégorie « indépendant » est spécifiquement visée par les objectifs de la politique d'immigration québécoise puisque ces migrants sont soumis à une grille de sélection. Celle-ci est basée sur un système de points évaluant les caractéristiques suivantes : l'instruction, l'âge, les connaissances linguistiques, les qualités personnelles et la motivation, l'emploi projeté, la compétence et l'expérience professionnelle, la présence au Québec de parents ou amis et le soutien de la famille. On attribue des points supplémentaires pour la connaissance du français, la profession du conjoint et la présence de jeunes enfants. Leur admission est liée aux besoins du marché du travail québécois. Il faut noter que la catégorie « indépendant » comprend la catégorie des « gens d'affaires » et celle des « parents aidés ». Pour plus de détails, se référer à l'ouvrage de Renaud *et al.* (2001).

⁸ Faute d'information disponible, nous ne prenons pas en compte les transferts des administrations publiques « en nature » individualisables qui prennent la forme de services gratuits ou délivrés à moindre coût (notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement social) qui permettent également de réduire les inégalités.

la protection sociale, la formation et la cohésion sociale. Nous introduisons ainsi des *variables muettes* indiquant respectivement si le répondant a reçu, pendant chaque épisode de non-emploi, un revenu de l'une ou l'autre des sources suivantes : (i) l'assurance chômage, (ii) les prestations sociales, (iii) le revenu d'études, (iv) Gouvernement fédéral – Ministère de l'immigration, (v) les allocations familiales, (vi) les cours COFI⁹, (vii) l'aide de parents et (viii) les économies personnelles.

5- Résultats et commentaires

5.1 Analyse non-paramétrique

Nous partons de l'analyse non-paramétrique pour étudier les quotients instantanés de mobilité dans l'emploi des immigrants pendant leurs dix premières années de séjours au Québec. Cette analyse constitue le préliminaire indispensable de toute analyse de durée, non seulement du point de vue de l'interprétation des données, mais également pour déterminer la validité formelle de la mise en œuvre des analyses semi-paramétriques ou paramétriques.

La figure 3 montre les estimations de la fonction de hasard cumulé en stratifiant l'échantillon par la région d'origine¹⁰. Ces estimations proviennent de l'estimation stratifiée sur chacune des régions considérées du même modèle de durée que celui estimé dans le cas de l'échantillon total. Nos résultats montrent que les immigrants originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est connaissent la propension à sortir du chômage la plus faible, suivis des immigrants provenant d'Asie de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est. Les immigrants ayant la probabilité la plus forte d'intégrer le marché du travail étant ceux originaires d'Europe occidentale, des Etats-Unis et d'Amérique latine. Nous retrouvons donc ici un résultat mis en évidence par la figure 1. Plusieurs auteurs soulignent que la modification de l'origine géographique des immigrés depuis la fin des années 80 se traduit par un coût d'ajustement et d'acquisition du capital humain spécifique au Québec (langue, culture, qualifications) plus important. Cumulé à une conjoncture économique défavorable, cela constitue donc un frein à l'accès au marché du travail.

On peut maintenant s'interroger sur l'impact du statut d'immigration sur l'insertion sur le marché du travail. Les individus, classés dans la catégorie « autres indépendants », s'appuient sur des caractéristiques (diplôme ou maîtrise de la langue) favorisant un accès à l'emploi rapide, ce qui est renforcé par le caractère sélectif, au Québec, de ce type de migrations, un système par « points » étant appliqué pour une partie des visas de travail. Leur propension à sortir d'un épisode de non-emploi est ainsi plus importante que les membres de familles rejoignant leurs proches ou les réfugiés (figure 4). Plus surprenant est la plus faible probabilité à sortir de l'épisode de non-emploi des « gens d'affaires » par rapport aux autres catégories d'immigrés. Ce phénomène est sans doute cependant le résultat de la politique migratoire canadienne. Celle-ci a privilégié l'entrée sur le territoire des gens d'affaire afin de stimuler l'économie locale. Ce sont en effet pour la plupart des investisseurs qui ont déjà accumulé un important capital physique avant leur arrivée au Canada. Ils bénéficient donc d'un niveau initial de capital assez important qui leur permet de patienter avant d'accepter un

⁹ La maîtrise de la langue améliore à terme grandement le positionnement des immigrés sur le marché du travail. Les cours COFI permettent ainsi de leur apporter une aide dans cet apprentissage.

¹⁰ « Ces courbes permettent de tester la proportionnalité des effets des caractéristiques prises en compte. Seule leur pente indique l'intensité des événements, leur niveau n'a pas d'interprétation simple » (Lelièvre et Bringé, 1998 : p. 15).

emploi ; de plus, comme ils travaillent souvent pour leur propre compte, leur emploi est relativement stable.

Figure 3 - Fonction de hasard cumulé par région d'origine

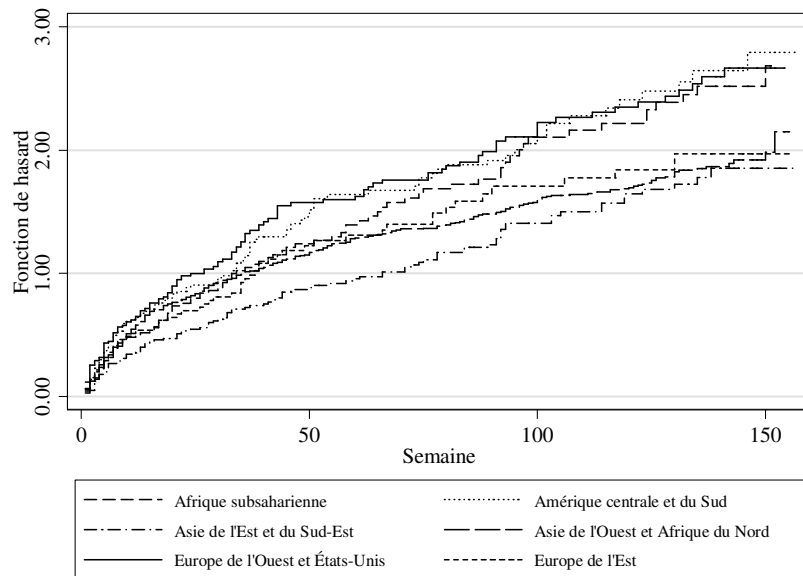
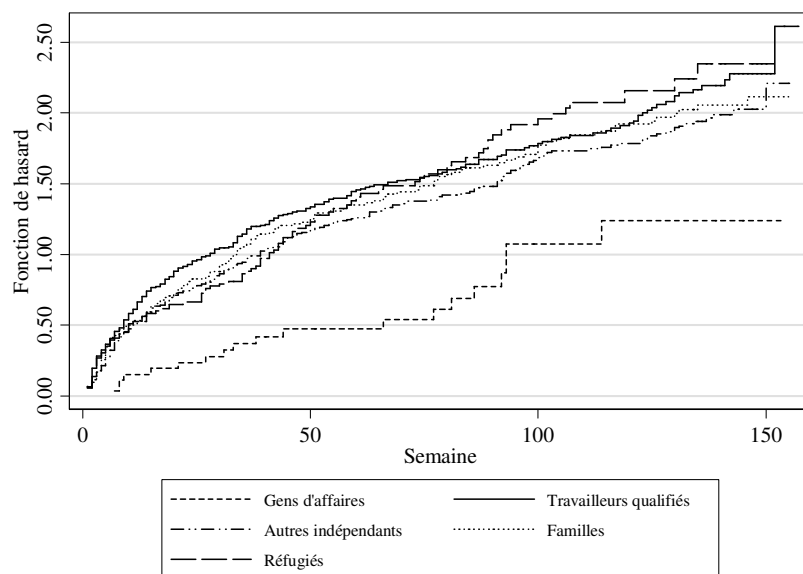
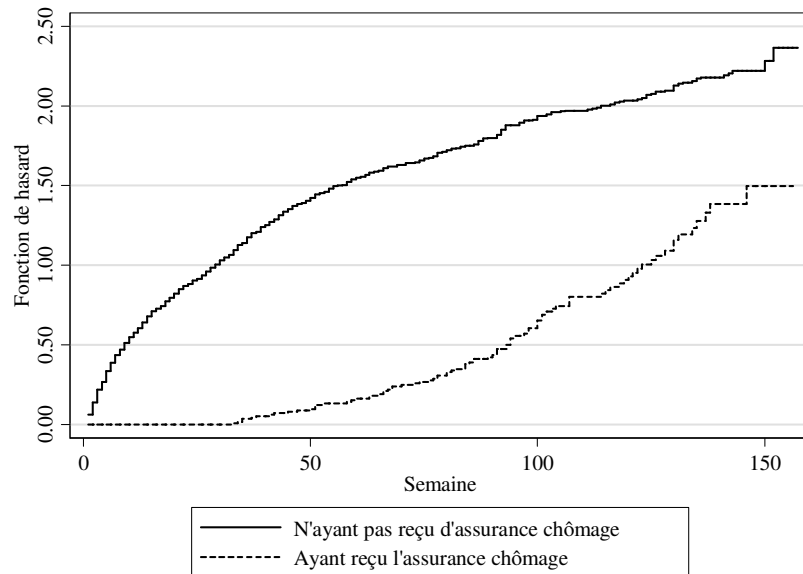


Figure 4 - Fonction de hasard cumulé par catégorie d'immigration



La figure 5 illustre l'effet significatif de l'assurance chômage sur la sortie de l'épisode de non-emploi. La probabilité de trouver un emploi des immigrants qui n'ont pas reçu d'assurance chômage est beaucoup forte que celle des immigrants ayant touché l'assurance chômage.

Figure 5 - Fonction de hasard cumulé par assurance chômage

A l'aide du test de Log-Rank, nous avons recherché si la fonction de survie était significativement différente que l'individu ait ou non bénéficié de revenus au cours de sa période de non-emploi (tableau 1). Nous partons de l'hypothèse nulle (H_0) que dans cette population, les fonctions de survie ont des profils identiques, le risque de « non-emploi » à un moment donné est donc le même pour tous. Le tableau 1 présente les résultats. Nous constatons que l'assurance chômage, le revenu d'études, l'aide de parents et les économies personnelles influencent significativement la sortie de l'épisode de non-emploi.

Tableau 1 – Test de log-rank

	χ^2 (degré de liberté = 1)
Ayant reçu un revenu pendant l'épisode de non-emploi	
Assurance chômage	44.06 ***
Prestations d'aide sociale ou de bien-être	1.86
Revenu d'études	6.11 **
Gouvernement fédéral - Ministère de l'immigration	0.13
Les allocations familiales	2.15
Les cours COFI	0.20
L'aide de parents	7.65 ***
Économies personnelles	118.89 ***

*** $prob. > \chi^2$ inférieure à 0.01 ; ** $prob. > \chi^2$ inférieure à 0.05 ; * $prob. > \chi^2$ inférieure à 0.10.

5.2 Analyse semi-paramétrique

Pour pousser plus avant l'analyse, il nous faut maintenant introduire un certain nombre de variables exogènes dans le modèle semi-paramétrique afin de détecter leurs effets sur la sortie du chômage. Une des caractéristiques du modèle semi-paramétrique est qu'il permet d'introduire, outre des variables indépendantes fixes (comme par exemple le niveau de scolarité à l'arrivée), des variables qui varient dans le temps, comme celles relatives à la formation en cours (COFI) ou les transferts perçus dans le cadre de la protection sociale.

Le tableau 2 présente les résultats des régressions. Rappelons que pour chaque modèle, les immigrants connaissent exactement la même durée de séjour, c'est-à-dire le même temps pour s'insérer sur le marché du travail.

Tableau 2 - Estimation du modèle semi-paramétrique

Variable dépendante : sortir de l'épisode de non-emploi

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 3 ^e phase
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 3
Homme	0.188*** (3.32)	0.178*** (2.93)	0.214*** (3.53)	0.252*** (3.34)
Age à l'arrivée	-0.011*** (-3.58)	-0.013*** (-3.86)	-0.017*** (-4.63)	-0.015*** (-3.53)
Nombre d'années de scolarité à l'arrivée	0.074** (2.51)	0.044 (1.33)	0.012 (0.33)	0.015 (0.34)
Nombre d'années de scolarité à l'arrivée au carré	-0.272** (-2.48)	-0.185 (-1.52)	-0.166 (-1.38)	-0.171 (-1.09)
Connaissance de la langue française à l'arrivée	0.013 (0.45)	0.024 (0.70)	-0.002 (-0.07)	-0.046 (-1.09)
Connaissance de la langue anglaise à l'arrivée	-0.052 (-1.51)	-0.059 (-1.54)	-0.050 (-1.43)	-0.033 (-0.72)
Emploi antérieur à la migration	0.269*** (4.03)	0.349*** (4.58)	0.392*** (5.02)	0.334*** (3.33)
Région de naissance (référence : Asie de l'Ouest et Afrique du Nord)				
Asie de l'Est et du Sud-Est	-0.089 (-0.94)	-0.113 (-1.02)	-0.067 (-0.63)	-0.129 (-0.90)
Afrique subsaharienne	0.165 (0.95)	0.082 (0.50)	0.107 (0.61)	-0.269 (-0.93)
Amérique centrale et du Sud	0.231*** (2.61)	0.261*** (2.72)	0.218** (2.21)	0.247* (1.93)
Europe de l'Ouest et Etats-Unis	0.302*** (3.32)	0.080 (0.80)	0.129 (1.43)	0.161 (1.34)
Europe de l'Est	-0.034 (-0.29)	0.129 (1.03)	0.069 (0.52)	0.075 (0.52)
Catégorie d'immigration (référence : Gens d'affaires)				
Travailleurs qualifiés	0.517** (2.53)	0.584*** (3.25)	0.711*** (3.93)	0.800*** (3.77)
Autres indépendants	0.499** (2.46)	0.539*** (3.00)	0.628*** (3.43)	0.632*** (3.01)
Famille	0.486** (2.33)	0.610*** (3.26)	0.672*** (3.53)	0.733*** (3.35)
Réfugiés	0.634*** (2.95)	0.808*** (3.95)	0.875*** (4.30)	0.875*** (3.69)
Ayant reçu un revenu pendant l'épisode de non-emploi				
Assurance chômage		-0.854*** (-8.22)	-0.641*** (-5.88)	-0.328*** (-2.75)
Prestations d'aide sociale ou de bien-être		-0.297** (-2.44)	-0.357*** (-2.96)	-0.262* (-1.77)
Revenu d'études		-0.819*** (-2.85)	-0.806*** (-2.70)	-0.726** (-2.07)
Gouvernement fédéral – Ministère de l'immigration		0.063 (0.30)	0.039 (0.18)	0.152 (0.51)

Tableau 2 (suite)

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 3 ^e phase
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 3
Les allocations familiales		-0.032 (-0.35)	-0.026 (-0.29)	-0.071 (-0.64)
Les cours COFI		-0.076 (-0.53)	-0.123 (-0.84)	0.148 (0.78)
L'aide de parents		0.175** (2.02)	0.197** (2.51)	0.130 (1.21)
Économies personnelles		0.691*** (9.32)	0.666*** (9.09)	0.754*** (8.20)
Taux de chômage			-0.531*** (-11.64)	-0.458*** (-8.11)
Interaction entre le taux de chômage et le nombre d'années de scolarité à l'arrivée inférieur à 13 ans			-0.027*** (-2.68)	-0.036*** (-2.75)
Maximum du log de vraisemblance	-5274.404	-5187.352	-5114.136	-2834.771
Nombre d'individus	686	686	686	379
Nombre d'observations	8162	8162	8162	5811
Nombre d'évènements	869	869	869	523

Les estimations sont corrigées pour l'hétéroscédasticité. Les t de *student* sont indiqués entre parenthèses. *** résultat significatif au seuil 0.01 ; ** résultat significatif au seuil 0.05 ; * résultat significatif au seuil 0.10.

Notons que les questions relatives aux revenus perçus au cours des épisodes de non-emploi n'ont été posées que lors des trois premières phases d'observation. Dans l'analyse, nous sommes donc contraints de nous limiter à ces trois phases, correspondant aux trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada. Nous aurions pu faire porter notre analyse sur l'ensemble des répondants présents à l'une ou l'autre phase. Cependant, comme beaucoup d'autres enquêtes à passages répétés, la perte échantillonnale est inévitable entre chaque passage. Cela conduit à des histoires individuelles incomplètes (tronquées à droite) dans l'analyse longitudinale. Dès lors, il est possible que les répondants qui sont sortis de l'échantillon ne se répartissent pas de façon aléatoire et uniforme dans la population (Renaud, *et al.*, 2003). Ils possèdent donc des caractéristiques inobservables qui sont corrélées avec leur trajectoire résidentielle, conduisant à des biais de sélection de l'échantillon. Pour ces raisons, nous réalisons l'analyse semi-paramétrique avec deux groupes d'immigrants : l'ensemble de l'échantillon et ceux qui ont été observés jusqu'à la troisième phase.

Les variables liées aux caractéristiques socio-démographiques des immigrants, à savoir le sexe et l'âge à l'arrivée sont significatives et jouent dans le sens attendu sur la sortie du non-emploi : le fait d'être un homme et d'être jeune exerce un effet positif sur l'accès à l'emploi.

Les corrélations positives entre l'obtention d'un emploi et le nombre d'années d'études d'une part, l'expérience professionnelle d'autre part, sont conformes à la théorie du capital humain. Il existe toutefois une relation quadratique en forme de U inversé entre le nombre d'années d'études à l'arrivée et la sortie de l'épisode de non-emploi (modèle 1). Le niveau d'études a donc, sur la probabilité d'avoir un emploi, un effet positif puis négatif à partir de 13,6 années de scolarité, qui est proche de la valeur moyenne (13 ans). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce résultat. L'augmentation du nombre d'années d'études peut se combiner avec un effet âge qui se traduit notamment par une probabilité d'emploi moins élevée chez les individus âgés. Un autre facteur peut venir dans le fait que la reconnaissance des qualifications, avec la probabilité d'avoir un emploi en accord avec ses compétences, est sans doute rendue difficile par un certain éloignement, et opacité, des systèmes éducatifs des immigrés en provenance de pays en développement ou en transition. Par ailleurs, il se peut que le salaire de réserve s'accroisse avec le niveau d'instruction. Certains immigrants

possédant un diplôme élevé cherchent à obtenir un emploi correspondant à leurs réelles compétences, ce qui ralentirait leur insertion sur le marché du travail. Enfin, la discrimination à l'embauche sur des critères ethniques affecte tout particulièrement les « personnes de couleur » (Aeberhardt *et al.*, 2007 ; Perrin-Haynes, 2008 ; Bouvard *et al.*, 2009a). Toutefois, le coefficient du nombre d'années de scolarité n'est plus significatif lorsque nous introduisons d'autres variables dans la régression (modèles 2 et 3), en particulier les variables de politiques sociales.

On peut noter l'absence d'effet de la connaissance des langues officielles à l'arrivée sur la probabilité de sortir du chômage. En fait, l'habileté linguistique des immigrants pourrait évoluer au fur et à mesure de leur intégration dans la société d'accueil. Son niveau à l'arrivée ne suffit pas à mesurer l'effet réel de ces variables dans une analyse longitudinale.

Les immigrants originaires d'Asie de l'Ouest et d'Afrique du Nord sont défavorisés dans l'accès à l'emploi par rapport aux immigrants d'Europe de l'Ouest, des Etats-Unis, d'Amérique centrale et du sud. Les premiers sont issus d'une immigration récente vers le Canada et réussissent moins bien que les seconds qui, du fait d'une immigration plus ancienne, ont pu bénéficier de « réseaux » importants et acquérir une connaissance des institutions et de la société québécoise. Ces résultats corroborent ceux des précédentes études reliant origine nationale et insertion économique des immigrants (Renaud *et al.* 2003 ; Piché *et al.*, 2002).

Nous retrouvons ici les résultats obtenus ci-dessus en ce qui touche au statut d'immigration : la probabilité d'être en emploi est significativement plus faible chez les gens d'affaires que chez les autres. Parmi les catégories d'immigration, les travailleurs qualifiés et les réfugiés manifestent une propension plus forte à obtenir un emploi.

Dans les modèles 2 et 3, nous introduisons des variables muettes indiquant si le répondant a touché un revenu de certaines sources pendant l'épisode de non-emploi. L'assurance chômage a un effet significativement négatif sur la sortie du chômage, ce qui vient confirmer le résultat que nous avons obtenu plus haut. L'indemnisation du risque de chômage constitue un pilier central de la régulation du marché du travail québécois. Au Canada, ainsi que dans les autres pays nordiques (Suède, Finlande, Danemark), elle peut être considérée comme généreuse. Elle exerce ainsi pour une part une incitation négative qui résulte du niveau d'indemnisation. On peut cependant considérer qu'il est socialement nécessaire et/ou économiquement optimal d'indemniser les épisodes de chômage. L'indemnisation doit en effet également permettre d'améliorer les conditions de la recherche d'emploi, et conduire à une bonne adéquation de l'emploi retrouvé avec la qualification et les capacités de l'individu, mais aussi avec ses préférences en matière de salaire et de conditions de travail. Notons que nous n'avons par ailleurs pas pu prendre en compte dans notre étude, la compensation à l'indemnisation chômage qui est l'obligation de rechercher activement un emploi accompagnée d'un niveau important de dépenses consacrées à la formation, qui à terme facilite leur insertion économique. Nous trouvons le même impact négatif des prestations d'aide sociale ou de bien-être et du revenu d'études sur la probabilité d'avoir un emploi. Comme attendu, le soutien familial, ainsi que l'épargne constituée, favorisent la sortie de l'épisode de non-emploi.

Le taux de chômage local exerce un effet significativement négatif sur la probabilité d'avoir un emploi. Une explication possible est qu'en raison de la segmentation du marché du travail, les immigrants constituent un « réservoir de main-d'œuvre », et font face à une instabilité importante de l'emploi durant les périodes de récession (Kahn, 2004 ; Lever-Tracy et Quinlan, 1988). L'étude de McDonald et Worswick (1997) montre en outre que les immigrants sont plus touchés par le chômage que les citoyens de souche en période de récession. L'insertion des immigrants serait donc très sensible à l'environnement économique. L'effet de l'interaction entre taux de chômage et nombre d'années de scolarité à

l'arrivée inférieure à 13 ans est négatif, impliquant que le chômage touche essentiellement les immigrants peu qualifiés.

6 Conclusion

L'insertion des immigrants sur le marché du travail québécois, à travers la probabilité de trouver un emploi, est étudiée à quatre points de leur parcours : après 1, 2, 3 et 10 ans de séjour. Notre analyse montre que ce processus d'insertion par l'obtention d'un emploi est complexe. Les immigrants forment un groupe hétérogène du point de vue de leurs caractéristiques individuelles et de leur employabilité. Certains restent marginalisés sur le marché du travail. C'est le cas notamment des femmes, des migrants âgés et dans un premier temps des moins qualifiés. Ce constat est généralement observé dans une moindre mesure pour les nationaux, mais les étrangers sont généralement défavorisés vis-à-vis des citoyens de souche en période de ralentissement économique.

Compte-tenu de l'offre potentielle de main-d'œuvre qu'ils représentent, mais également pour des raisons d'équité et des objectifs d'intégration sociale, l'amélioration des conditions d'insertion sur le marché du travail de toutes les catégories d'immigrants constitue un impératif pour de nombreux pays, et particulièrement pour le Canada où ils représentent 15 à 20% de la population active (OCDE, 2003). Le gouvernement canadien a donc élargi sa politique sociale de redistribution aux immigrants. Elle exerce pour une part un effet négatif sur la sortie de l'épisode de non-emploi.

Ces dernières années, si des améliorations notables ont été constatées dans l'insertion économique des immigrants plus récents ; ceux-ci rencontrent toujours des obstacles dans leur intégration au marché du travail. Ceci démontre, s'il le fallait, la nécessité de poursuivre l'analyse.

Bibliographie

- Aeberhardt R., Fougère D., Pouget J., Rathelot R. (2007), “Wages and Employment of French Workers with African Origins, *IZA discussion papers*, n°2898.
- Berthet T., Poirier C. (2000), “Politiques locales d’intégration et immigrants aisés: une comparaison France-Québec”, *Politique et Sociétés*, vol.19, n°2-3, pp. 181-213.
- Baker M., Benjamin D. (1995), « The Receipt of Transfer Payments by Immigrants in Canada », *Journal of Human Resources*, 30, vol.4, pp. 650-676.
- Blau F. (1984), “The Use of Transfer Payments by Immigrants”, *Industrial and Labour Relations Review*, vol.37, 2, pp. 222-239.
- Borjas G., Trejo S.J. (1991), “Immigrant Participation in the Welfare System”, *Industrial and Labour Relations Review*, 44, pp. 195-211.
- Borjas G. (1999), “Immigration and Welfare Magnets”, *Journal of Labor Economics*, vol.17, pp. 607-637.
- Bouvard L., Combes P.-P., Decreuse B., Laouénan M., Schmutz B., Trannoy A. (2009a), “Géographie du chômage des personnes d’origine africaine : discrimination vis-à-vis des emplois en contact avec la clientèle ?”, *Revue française d’économie*, vol.XXIII, n°3, pp. 8-56.
- Bouvard L., Combes P.-P., Decreuse B., Laouénan M., Schmutz B., Trannoy A. (2009b), “Géographie du chômage des personnes d’origine africaine : pourquoi une si faible mobilité résidentielle ?”, *Revue française d’économie*, vol.XXIII, n°3, pp. 57-107.
- Christofides L. N., McKenna C. J. (1996a), “Unemployment Insurance and Employment Patterns in Canada”, *The Canadian Journal of Economics*, volume 29 (Special Issue: Part 1), pp. S8-S11
- Christofides L. N., McKenna C. J. (1996b), Unemployment Insurance and Job Duration in Canada, *Journal of Labor Economics*, n° 2, volume 14, pp. 286-312.
- Countryman G. J. (1999), “The Effect of Unemployment Insurance Benefits on Income Inequality in the Canadian Provinces”, *Canadian Public Policy*, n° 4, volume 25, 539-556.
- David A. Green D. A., Riddell W. C. (1993), “The Economic Effects of Unemployment Insurance in Canada: An Empirical Analysis of UI Disentitlement”, *Journal of Labor Economics*, n° 1, volume 11, S96-S147
- De Silva A. (1997), “Immigrant Participation in the Unemployment Insurance System”, *Canadian Public Policy*, n° 4, volume 23, pp. 375-397.
- Domingues Dos Santos M. (2005), « Travailleurs maghrébins et portugais en France : le poids de l’origine », *Revue économique*, vol.56, n°2, pp. 447-464.
- Enquête sur l’Etablissement des Nouveaux Immigrants (ENI)
- Friesen J. (2002), “The effect of unemployment insurance on weekly hours of work in Canada”, *Canadian Journal of Economics*, n° 2, volume 35, pp. 363–384.
- Heckman J., Singer B. (1984), “Econometric Duration Analysis”, *Journal of Econometrics*, 24, pp. 63-132.
- Jackson A., Smith E. (2002), “Does a rising tide lift all boats? Recent immigrants in the economic recovery”, *Horizons Newsletter*, vol.5, n°2, Policy Research Initiative, Gouvernement du Canada. http://recherchepolitique.gc.ca/doclib/HOR_v5n2_f.pdf
- Kazempur A., Halli S. S. (2000), “The Colour of Poverty : A Study of the Poverty of Ethnic and Immigrant Groups in Canada”, *International Migration*, n° 1, volume 38, pp. 69-88.
- Kazempur A., Halli S. S. (2001), “Immigrants and ‘new poverty’: The case of Canada”, *International Migration Review*, n° 4, volume 35, pp. 1129-1156.
- Kleinman M. (2003), “The economic impact of labour migration”, *The Political Quarterly*.
- Lancaster T. (1979), “Econometric Methods for the Duration of Unemployment”, *Econometrica*, 47, pp. 939-956.
- Lefebvre A., Méda D. (2008), “Performances nordiques et flexicurité: quelles relations”, *Travail et emploi*, DARES, n°113.
- Lofstrom M., Bean F.D. (2001), “Labor Market Conditions and Post-Reform Declines in Welfare Receipt among Immigrants”, *IZA discussion papers*, n°347.
- McDonald J.T., Worswick C. (1997), “Unemployment incidence of immigrant men in Canada”, *Canadian Public Policy*, vol.33, 4, pp. 353-373.

- Marr B. S., Siklos P. L. (1994), "The Link Between Immigration and Unemployment in Canada", *Journal of Policy Modeling*, n° 1, volume 16, pp. 1-25.
- Marr B. S., Siklos P. L. (1999), "Immigrant class and the use of unemployment insurance by recent immigrants in Canada: Evidence from a new data base, 1980 to 1995", *International Migration Review*, n° 3, volume 33, pp. 561-593.
- Marr B., Siklos P. L. (2001), "Propensity of Canada's foreign-born to claim unemployment insurance benefits", *International Migration*, n° 1, volume 39, pp. 89-110.
- Monso O. (2008), "L'immigration a-t-elle un effet sur les finances publiques?", *Revue française d'économie*, vol. XXIII, n°2, pp. 3-56.
- OCDE (2003), *Tendances des migrations internationales*, Organisation de coopération et de développement économique, Paris.
- Pendakur K., Pendakur R. (1998), "The colour of money: earnings differentials among ethnic groups in Canada", *Canadian Journal of Economics*, n° 3, volume 31, pp. 518-548.
- Perrin-Haynes J. (2008), "L'activité des immigrés en 2007", *Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE Première)*, n°1212.
- Phipps S. (1991), "Equity and Efficiency Consequences of Unemployment Insurance Reform in Canada: The Importance of Sensitivity Analyses", *Economica*, n° 230, volume 58, pp. 199-214.
- Piché V. (2004), "Immigration et intégration linguistique: vers un indicateur de réceptivité sociale", *Les Cahiers du Gres*, vol.4, n°1, pp. 7-22.
- Piché V., Renaud J., Gingras L. (2002), "L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal: une approche longitudinale", *Population-F*, n° 1, volume 57, pp. 63-90.
- Renaud J., Gingras L., Vachon S., Blaser C., Godin J.-F., Gagné B. (2001). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Collection Études, recherches et statistiques, Les Publications du Québec.
- Renaud J., Piché V., Godin J.-F. (2003), "L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec", *Sociologie et sociétés*, n° 1, volume 35, pp. 165-184.
- Roemer J., Van der Straeten K. (2006), "The Political Economy of Xenophobia and Distribution: The Case of Denmark", *Scandinavian Journal of Economics*, vol.108, issue 2, pp. 251-257.
- Siklos P. L., Marr W. (1998a), "The unemployment insurance compensation experience of immigrants in Canada, 1980-1988", *Population Economics*, volume 11, pp. 127-147.
- Siklos P. L., Marr W. (1998b), "The unemployment insurance compensation usage of Canada's immigrants in selected provinces, 1981-1988", *International Migration*, n° 3, volume 36, pp. 337-356.
- Swidinsky R., Swidinsky M. (2002), "The Relative Earnings of Visible Minorities in Canada: New Evidence from the 1996 Census", *Industrial Relations*, n° 4, volume 57, pp. 630-659.